

André SANTINI

Ancien Ministre
Maire d'Issy-les-Moulineaux
Député des Hauts-de-Seine

Issy, le 10 AVR 2007

Monsieur le Président,

Je me permets de vous adresser copie d'une tribune publiée dans le quotidien « Les Echos » du 5 avril dernier, intitulée : « Pas de croissance sans innovation ».

Il m'a paru utile, en effet, de rappeler pendant cette campagne électorale l'importance de l'innovation et de la recherche pour le développement économique et de l'emploi. La recherche d'aujourd'hui, ce sont les emplois de demain.

J'ai, comme vous le savez sans doute, fait le choix de l'action, de l'efficacité, et de la modernité, car je suis convaincu qu'une telle politique, comme l'illustre le développement de la ville d'Issy-les-Moulineaux, peut aider notre pays à sortir de la crise structurelle dans laquelle il est plongé depuis plus de trente ans.

Je serai heureux de recueillir votre avis ou vos suggestions concernant cette tribune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

A vous
A Santini

André SANTINI

Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

www.lesechos.fr

LE POINT DE VUE DE ANDRÉ SANTINI

Pas de croissance sans innovation

L'élection présidentielle doit être l'occasion de rappeler que l'innovation liée à l'informatisation de notre pays est synonyme de nouvelle société, de croissance économique et d'emplois et doit, à ce titre, constituer une priorité nationale.

La France dispose d'atouts qui lui permettraient d'être en tête dans de nombreux secteurs de l'innovation : des ingénieurs de qualité, un tissu dense de PME innovantes, des positions de force dans certains secteurs comme la mobilité, la carte à puce, le logiciel libre, les logiciels embarqués, la simulation, le calcul à hautes performances, mais nous ne savons pas suffisamment les valoriser.

En outre, nous investissons, proportionnellement à notre PIB, deux fois moins que les Américains dans les TIC. Si la France investissait autant que les leaders mondiaux, elle pourrait gagner un demi-point de croissance supplémentaire, et cela pourrait représenter 200.000 nouveaux emplois sur cinq ans !

Pour y parvenir, il faut développer, par exemple, l'investissement individuel, les « business angels », qui sont dix fois moins nombreux en France qu'en Grande-Bretagne. Nous devons aussi adopter une véritable politique industrielle du logiciel, loin des dogmes opposant l'édition logicielle classique et le logiciel libre, car c'est un secteur qui se développe cinq fois plus vite que le reste de l'économie, et qui se caractérise par la création d'emplois à haute valeur ajoutée, plus difficilement délocalisables.

Nous ne ferons pas non plus l'économie d'une rénovation profonde de l'organisation de la recherche publique et de l'augmentation massive des moyens consacrés à l'enseignement supérieur. Il faut aussi renforcer l'attractivité des filières informatiques. Mais notre priorité doit se porter sur le soutien aux PME : seulement 50 % d'entre elles disposent d'un site Web en France, contre 82 % en Allemagne et 77 % en Grande-Bretagne ou en Italie. Sur les 100 premières entreprises américaines, 83 ont moins de 25 ans. Elles ne sont que 8 dans ce cas en France... Il est essentiel d'accroître la masse critique des entreprises innovantes, en assouplissant leurs contraintes, en leur ouvrant les portes de la commande publique,

en facilitant leur financement et en incitant fiscalement les jeunes diplômés à les choisir pour leur premier emploi. Nous devons aussi les inciter à privilégier l'innovation, en étendant le champ des dépenses éligibles au bénéfice du crédit d'impôt recherche.

Mais en contribuant à l'accès généralisé et individuel au savoir, aux loisirs et à la culture, la société numérique participe aussi de manière significative à la cohésion sociale de notre pays, tout en modernisant notre démocratie grâce à des outils permettant de développer la participation des citoyens aux débats publics. La société numérique est aussi la société du développement durable : le télétravail, facilité par les technologies,

permettra de réduire les trajets automobiles domicile-travail, en repeuplant nos campagnes, et en déconcentrant notre pays. Nous devons renforcer nos efforts pour réduire la fracture numérique, en facilitant l'offre d'ordinateurs reconditionnés à prix réduits pour un public à faible pouvoir d'achat, à l'image de ce qui a été fait dans ma ville d'Issy-les-Moulineaux avec des ordinateurs à 60 euros, en développant l'offre d'accompagnement pour les seniors en rendant obligatoire la formation à l'informatique dès l'école primaire et en favorisant les investissements des opérateurs dans l'Internet à très haut débit.

Coordonner la politique de l'innovation, c'est aussi accélérer la mise en place de l'administration électronique dans tous les domaines en associant davantage les collectivités territoriales (régions, départements, communes), les entreprises, les centres de recherche et les universités, et en s'engageant avec l'Europe pour développer la société numérique.

Dans les pays technologiquement avancés comme les États-Unis, le Canada, la Corée du Sud, le Japon, la Scandinavie, les plus grands dirigeants politiques s'impliquent personnellement dans ces dossiers. En Corée, c'est le président de la République lui-même qui préside le Conseil national de la science et de la technologie. Depuis 2004, le ministre de la Recherche a rang de vice-Premier ministre.

Dans les pays technologiquement avancés comme les États-Unis, le Canada, la Corée du Sud, le Japon, la Scandinavie, les plus grands dirigeants politiques s'impliquent personnellement dans ces dossiers. En Corée, c'est le président de la République lui-même qui préside le Conseil national de la science et de la technologie. Depuis 2004, le ministre de la Recherche a rang de vice-Premier ministre.

ANDRÉ SANTINI est député, maire d'Issy-les-Moulineaux et coprésident du Groupe d'études TIC à l'Assemblée nationale.